

## Le parc photovoltaïque de CéléWatt sera installé en mai

### Énergie - Un projet citoyen et coopératif



Maité Niel, Bertrand Delpuech, Dominique Guerrée, Jean-Luc Vallet (maire de Brengues) Philippe Bagreaux.

Dans la vallée du Célé, à Brengues, va se construire le 1er Parc photovoltaïque français réalisé au sol par une société coopérative. Mardi 21 novembre, à 20 h 30, au club-house du Calvaire, à [Figeac](#), l'association à l'initiative de cette démarche organisera une réunion publique de présentation.

C'est ce que Bertrand Delpuech, le président de la société coopérative CéléWatt appelle une soirée «TupperWatt». Il répond à nos questions.

#### En quoi consiste ce projet de parc photovoltaïque ?

Le terrain que nous loue la commune de Brengues accueillera 864 panneaux sur de grandes tables fixées au sol. Il aura une production de 300 000 kW/h par an, soit l'équivalent de la consommation

électrique de 200 habitants (hors chauffage).

### **Où en êtes-vous des démarches ?**

En mai, nous sommes passés d'un statut associatif à une SCIC, société coopérative d'intérêt collectif. Cet été, les services de l'État nous ont donné l'autorisation de travaux. Nous venons de finaliser l'étude technique d'implantation sur deux rangées. Nous avons aussi retenu la société Mecojit à Capdenac-Gare pour la construction du parc. On devrait signer d'ici la fin de l'année la commande pour les panneaux qui devraient être posés en mai 2018. Restera ensuite le délai de raccordement au réseau électrique d'Enedis.

### **En quoi CéléWatt propose-t-il un projet inédit en France ?**

C'est la première fois qu'une société coopérative et citoyenne réalise un parc photovoltaïque au sol. Nous sommes déjà 225 sociétaires qui ont investi 130 000 € dans des parts de la SCIC. Nous avons fait le pari d'un financement 100 % citoyen sans recours à l'endettement bancaire.

### **Que représente l'investissement financier ?**

C'est une opération de 320 000 €. Mais nous avons été lauréat de l'appel à projet 2016 de la Région Occitanie qui apportera son soutien financier à hauteur d'1 € versé pour 1 € citoyen apporté, une aide plafonnée à 80 000 €. On espère mobiliser encore 30 000 € de participation citoyenne, d'où cette réunion à Figeac, le 21. Et puis, on envisage de recourir à l'emprunt auprès des associés pour 60 000 à 80 000 €.

### **Qui vous accompagne dans ce projet ?**

Depuis le début les communes de Corn, Espagnac Sainte Eulalie et Brengues. Le Parc régional des causses du Quercy vient de prendre plusieurs parts dans la SCIC. C'est une belle reconnaissance pour nous qui au sein de CéléWatt sommes une poignée de bénévoles. Notre chance c'est que les compétences des uns et des autres nous ont permis d'être efficaces pour la réalisation de ce 1er parc photovoltaïque en vallée du Célé.

*Réunion publique d'information, mardi 21 novembre, à 20 h 30, club-house du stade du Calvaire à Figeac.*

propos recueillis par Laetitia Bertoni